



2^{ME} ANNÉE

BULLETIN

de la

Société Archéologique Champenoise

PARAISSANT TOUS LES TRIMESTRES



SIÈGE SOCIAL à REIMS

Année 1908 — N^{os} 3

SOMMAIRE

Pages

Etat de la Société.....	49
Extrait du Procès-verbal	49
Communications.....	51
Dons.....	64
Nouvelles et Mouvement Archéologique.....	65

ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ

Depuis la publication du dernier bulletin nous avons recueilli les adhésions suivantes :

- MM. **BÉCRET Pierre**, Meunier à Braisne (Aisne).
CARRÉ Léon, propriétaire à Maubert-Fontaine (Ardennes).
ERNST Théophile, 147, rue du Barbâtre à Reims.
POTAUFEU, ancien Maire de Cormontreuil (Marne).
RAULLAUX, Directeur du service des Eaux à Reims.
-

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

de la Séance trimestrielle du 5 Juillet 1908

La S. A. C. s'est réunie le 5 Juillet 1908 à l'Hôtel de Ville de Reims, sous la présidence de M. BOSTEAUX; 30 membres étaient présents, 5 se sont fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. BOSTEAUX fait une étude sur l'époque Beuvraisienne, qui tire son nom du Mont Beuvray, situé à 6 kilomètres d'Autun et sur lequel se trouvait la ville de Bibracte. Il rappelle que les mots de Bouvrets, Bouvroy, Bovret, etc., que l'on rencontre dans un certain nombre de villages, sont significatifs, et indiquent presque toujours des cimetières de l'époque beuvraisienne et partant difficiles à découvrir, à cause des nombreuses incinérations qu'ils

renferment. Les Gaulois de cette époque se trouvant fréquemment en contact avec la civilisation romaine ; les objets que l'on recueille dans les sépultures, se ressentent de cette influence. Ainsi la poterie est faite au tour ; plus sèche, plus résistante, moins savonneuse au toucher, la forme est plus dégagée. On trouve assez souvent des monnaies qui caractérisent cette période, remontant au 3^e ou 4^e siècle, avant l'invasion romaine.

M. LOGEART donne quelques détails complémentaires sur le cimetière hallstien du Mont du Ménil, à Aussonce (Ardennes), où il a fouillé le 28 Juin une fosse très longue, en terre grise, et renfermant quatre vases dont deux à dessins.

M. LARMIGNY, lit un très intéressant rapport sur la découverte de sépultures à incinérations de l'époque gallo-romaine, à Château-Porcien (Ardennes) et présente un certain nombre d'objets qu'il y a trouvés.

M. DEMITRA a recueilli un phallus double de l'époque de la décadence romaine et une mignonne statuette en bronze, représentant un petit Priape posé sur une feuille et portant un trou de suspension. Le même collectionneur possède un vase à inscription peinte et un objet en os, sorte de dé, dont la description a paru dans la *Revue Épigraphique* (N^{os} 1688 et 1689).

M. BOQUILLON, de Bouconville (Ardennes) continue ses patientes recherches. Il a recueilli une hache en schiste et les débris d'une autre très intéressante par sa forme. C'est une hache en silex jaune, manquée à la taille et rendue plus régulière par le polisseur. Ces pièces proviennent de l'argile calcaire. On trouve à Bouconville, sur toutes les parties du territoire, des débris de pierres taillées ou polies, sans avoir rencontré jusqu'ici de traces d'habi-

tations. Il existe aussi un cimetière gaulois, en partie fouillé, mais les recherches y sont rendues difficiles par la présence de bois couvrant la contrée.

M. LAIRE a trouvé des scories antiques, semblables à celles présentées par M. CHANCE, dans la dernière séance. Il les a recueillies à environ 1800 mètres de Belval-sous-Châtillon, mais sur le territoire de Chaumuzy.

M. BELLEVOYE nous montre ensuite des médailles trouvées à Tours-sur-Marne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 heures 1/2.

QUELQUES NOTES ARCHÉOLOGIQUES

Sur GRIVY-LOISY

Grivy-Loisy est situé dans cette région Ardennaise qu'on appelle la zone axonienne, et communément, à tort où à raison, le « Vallage ». Son territoire est limité à l'Ouest par la Champagne crayeuse, au sol si riche en souvenir gaulois, et à l'Est par la Vallée de l'Aisne, qui a dû être, à cause des ressources qu'elle offre toujours une rivière, fréquentée de bonne heure par l'humanité primitive.

Un cours d'eau peu important, le ruisseau de la Muette, qui vient des coteaux champenois et coule perpendiculairement à l'Aisne dont il est tributaire, esquisse au Sud du territoire une petite vallée.

Il forme une de ces routes naturelles mettant en communication deux régions de nature et d'aspect différents et que nos ancêtres préhistoriques ont eu l'idée d'utiliser.

En raison des ressources essentielles qu'ils y trouvaient, l'eau fournie par un ruisseau n'ayant pas l'allure de rivière mais qui suffisait à leurs besoins; un gibier abondant dans les forêts couvrant le sol, un terrain peu accidenté qui permettait des déplacements faciles; peut-être se sont-ils installés à demeure sur les rives du ruisseau ?

Il n'est pas téméraire de le penser. En effet, depuis l'époque néolithique jusqu'au jour où des documents écrits nous ont procuré une source sûre et commode de renseignements, des traces de vie humaine s'observent en divers endroits, sur le sol de Grivy-Loizy.

Ces témoins des âges où l'histoire de nos villages ne s'écrivait pas, pour être peu nombreux, parce que j'usqu'ici on s'est peu attaché à leur recherche, n'en sont pas moins probants. Aussi, nous les signalons plutôt à titre de documents historiques, pour servir de jalons aux chercheurs, qu'en raison de leur importance.

1° AGE DE LA PIERRE POLIE

Trois haches polies, en silex blond, de petites dimensions, ont été jusqu'à présent trouvées sur le territoire. On les a ramassées à la surface du sol: la première, au lieu dit le « *Tournant de Mars* » en 1901; les deux autres en 1907, dans les terres du « *Pocquart* » et du « *Moulin à Vent* ». En outre, une demi-douzaine de fragments de haches ont été recueillis, notamment au « *Traverne* » et à la « *Huarne* ». A cela, il faut ajouter des percuteurs, des retouchoirs, quelques pointes de flèches, quelques racloirs et des fragments de couteaux ou de faucilles.

La caractéristique de ces objets, c'est qu'ils sont de dimensions restreintes (le silex est rare dans la région) et qu'ils n'ont pas le fini qui distingue certains outils de la même époque.

2° ÉPOQUE GAULOISE & GALLO-ROMAINE

Là où vécurent des hommes de l'époque néolithique, s'installèrent aussi des populations gauloises et gallo-romaines.

Au mois d'Octobre 1907, nous avons fouillé sur la rive droite du ruisseau de la Muette, à 60 mètres environ du cours d'eau, deux emplacements qui nous ont paru être des foyers gaulois. Leur plan était celui d'un carré d'au moins 4 mètres de côté; leur profondeur n'allait pas au delà de 0^m80 sous la terre végétale actuelle. Un sol noirâtre dans

lequel on relevait de nombreuses traces de charbon, renfermait des mâchoires de porcs ou de sangliers, des os ayant subi l'action du feu, des fragments de poterie brune, peu épaisse, provenant: les uns de pots grossiers, les autres de vases, à forme plus élégante.

L'un de ces emplacements nous a donné une pointe en os bien effilée, longue de 11 centimètres, qu'on prendrait facilement, n'était sa provenance, pour une pointe de zagaie préhistorique et que nous jugeons avoir servi à percer des trous ou à orner la poterie.

Dans un autre nous avons recueilli une lame qui avait assez l'aspect d'un rasoir.

Nous avons la certitude que des emplacements analogues existent aux environs et dans la vallée. Ainsi, à un kilomètre en aval de l'endroit qui nous occupe, il s'en trouve où, à la poterie brune se trouve mélangée une poterie rouge d'une ornementation plus compliquée.

C'est encore avec de la poterie que les successeurs des Gallo-Romains ont marqué leur passage, témoin cette sorte d'amphore en pâte rouge que possède actuellement M. le Docteur GUELLIOT et qui fut trouvée en 1905. Elle était plantée verticalement dans le sol argileux des « *Charrièreon* ». Sa forme est cylindro-conique; sa hauteur 0^m60 à la base, son plus petit diamètre est 0^m09, tandis qu'à la partie supérieure il mesure 0^m28. L'épaisseur des parois varie entre 1 et 2 centimètres. Enfin elle pèse 17 kilos. A l'intérieur se trouvaient des os et une fibule en laiton, bien conservée.

Aux côtés de ce pot et à la base, il y avait deux vases en terre brune à parois minces, qui rappelaient la forme gauloise, mais que le tassement du sol avait brisés.

Il nous reste à mentionner un cimetière d'origine moins antique. Il a existé à « *l'Etre Saint-Laurent* », à l'extrémité et au sommet d'un petit coteau crayeux qui se dresse au Sud-Est de Loizy. Il était ignoré de tous; nous n'avons trouvé nulle part une trace écrite ou verbale de son existence. C'est au mois de Novembre 1906 que nous l'avons découvert. Il a environ 5 ou 6 ares de surface et renferme un grand nombre de fosses.

Dans une première fosse, deux squelettes étaient placés côte à côte, la tête tournée vers l'Ouest, sa profondeur était de 0^m70. Nous n'y avons recueilli aucun indice. Une seconde tombe nous a donné aussi deux squelettes superposés, dont le premier, bien conservé était à 0^m40

du sol. Sur l'un des humérus se voyait une tache verdâtre; une petite agrafe en cuivre, analogue à celles que les couturières emploient dans la confection des robes, lui avait donné naissance. En outre, aux pieds du cadavre, deux clous forgés en fer encore entourés de bois, nous ont paru provenir du cercueil.

Peut-on présumer qu'il s'agit là d'un cimetière du moyen-âge à l'usage de la population de Loizy?

Que conclure de ces notes?

D'abord, que l'origine d'un modeste village remonte parfois bien au delà de la date que des documents écrits ont pu lui assigner; ensuite qu'il est au moins curieux de constater la continuité de la vie aux endroits primitivement choisis par les populations préhistoriques.

Et si on admet que tous ces êtres — hommes de l'âge de la pierre, Gaulois, Romains, Germains, etc. — d'origines, de constitutions, de mœurs, de vie différentes, se sont unis, mêlés au cours de siècles; on reste rêveur en présence des éléments si divers, si multiples, si disparates, dont est faite notre humanité.

Grivy-Loisy, le 8 Mai 1908.

J. DUPUIS

DÉCOUVERTE DE SÉPULTURES A INCINÉRATION

de l'Epoque Gallo-Romaine

A CHATEAU-PORCIEN (ARDENNES)

Depuis vingt-trois ans que je possède une briqueterie, située au lieudit « *L'Aiguillon* », sur le territoire de Château-Porcien, les ouvriers en tirant les terres pour la fabrication, mettaient tous les ans une partie de voie romaine à découvert. Cette voie romaine avait une direction Est-Ouest et une largeur de 5 mètres; sur chaque côté il existait un fossé comme à nos routes actuelles. La chaussée était formée de craie recou-

verte d'une couche de morceaux de silex noir, arrondis, presque semblables aux galets des plages; aujourd'hui une couche de terre végétale de 25 à 30 centimètres la recouvre.

A droite et à gauche, les ouvriers trouvaient, mais très rarement, des fragments de terre cuite, paraissant provenir de poteries. Il y a environ quinze ans on a trouvé 5 haches en pierre polie. Le 25 Avril dernier, ils mirent à jour une grande quantité de vases contenant des os calcinés. Les vases furent brisés pour voir le contenu, qu'ils supposaient être des pièces d'or ou d'argent. Lorsque j'ai visité les travaux, j'ai recueilli les objets suivants: un vase en terre blanche, avec grains de terre rouge, dont le col et l'anse manquent; deux vases gaulois en terre noire, très bien conservés; un petit vase en terre, de un centimètre d'épaisseur; un petit biberon en terre noire, portant des traces de dorures très apparentes; un petit vase en terre rouge, de cuisson imparfaite; un fragment de poterie en terre de Samos; une épingle de fibule en fer; quatre fibules en bronze; deux gros anneaux de bronze; une perle en ambre brun, une autre en ambre jaune clair, une en terre cuite, émaillée sur fond bleu avec 9 petits cercles d'émail blanc, disposés en trois triangles sur le pourtour.

Je repris les fouilles vers les 15 et 16 Mai, sur une surface d'environ 70 mètres carrés. Je remarquai quatre lignes de sépultures bien caractérisées, dont l'orientation était Nord-Sud, et par conséquent à peu près perpendiculaire à la voie romaine. La largeur de ces sépultures était de 0^m60 et elles étaient espacées de 1 mètre; la terre n'avait jamais été remuée. Toutes ces sépultures sont à incinération; leur nombre est considérable et présente les mêmes caractères: grand vase contenant les os, 2 ou 3 autres plus petits autour; les grands vases sont écrasés par le poids de la terre. Plusieurs de ces sépultures sont assez remarquables. Une entr'autres dont les os, déposés à même dans la fosse étaient recouverts par un plat avec marque, bien conservé, ainsi qu'une belle pièce de monnaie et une petite fiole en verre, ayant contenu un liquide qui a laissé sur le fond un dépôt très visible sur lequel se jouent les couleurs de l'arc-en-ciel.

Une deuxième sépulture contenait une grande fibule en bronze, ciselée, bien conservée, une autre fibule en bronze en plusieurs morceaux, une pièce de monnaie ayant passé au feu; parmi les os, je remarquai ceux de la tête, je ne recueillis qu'une seule dent molaire. Autour il y

avait trois vases plus petits dont l'un contenait de menus os.

Une troisième sépulture renfermait un grand col d'amphore en terre blanche portant une anse; la partie supérieure de ce col était obstruée par un vase en grès, en forme de cuvette, renversée formant couvercle; ensuite un intervalle de terre de 25 centimètres. Creusant plus bas comme la couleur de la terre me l'indiquait, je trouvais un petit vase très fin en terre blanche, de 8 centimètres de hauteur, lequel reposait sur l'ouverture d'un vase en terre noire, de 14 centimètres de hauteur. Dans ce vase où la terre n'avait pas pénétré, j'ai remarqué au fond des petits os calcinés, mêlés à des cendres; le tout ne formait pas plus de 2 centimètres d'épaisseur. Ces 4 vases superposés avec la terre du déblai formaient une longueur de 1^m10.

Quatrième sépulture: une amphore de 75 centimètres de hauteur, à bord effrité, de 30 centimètres de diamètre et 3 centimètres d'épaisseur, contenait un petit vase gaulois, renfermant des petits os. A côté, une magnifique poterie blanche en forme de carafe sphérique, col très allongé avec anse; hauteur 21 centimètres, 16 centimètres au plus grand diamètre.

Cinquième sépulture: vase en terre rouge, forme très aplatie, contenant des os et 7 clous en fer. D'autres ne renfermaient que des clous ou simplement des os. Les vases et objets trouvés dans les autres sépultures sont: une urne funéraire de 19 centimètres de hauteur, sur 17 au plus grand diamètre; un plat avec marque de potier, un autre plus haut en terre rose avec marque **D** sur le bord extérieur; 3 miroirs en métal, dont un entier avec sa poignée en bronze; une bague en bronze, roulée en spirale; une ampoule en verre ayant passé au feu; une dent de sanglier; un fragment de mâchoire avec deux molaires; une broche en fer poli et une épingle à tête polie et taillée en losange; un grain de bronze; une fibule de même métal que les miroirs; 2 fibules de même forme que la précédente, mais en fer; 6 autres fibules en bronze, dont 2 avec têtes de chimères; une pièce de monnaie bien conservée; une dent de lait; une grande quantité de clous et boules en fer.

Ce même jour j'ai abandonné à M. LAMIABLE, de Château-Porcien, une banquette de terre à fouiller, dans laquelle il a été trouvé une amphore semblable à celle décrite ci-dessus, mais en nombreux morceaux; un vase entier en terre blanche, engobeté de rouge, sur lequel se voient plusieurs séries de haches, forme silex avec leurs montures, le

— 57 —
tout faisant relief. Une petite cuvette en bronze tournée, divers autres vases, dont un à infusion, la partie inférieure étant percée de très petits trous.

Le 17 Juin sous les fouilles précédentes, je remarquai un banc de sable à la profondeur de 1^m10, sur une longueur de 2^m70. J'ai creusé à cet endroit et j'ai trouvé sur un mètre de largeur, du sable d'une épaisseur de 15 centimètres. Ce sable est semblable à celui dont se servent les mouleurs en bronze ou en fonte, très fin, gras au toucher et se lissant facilement. Sur ce sable existaient des traces de foyers et au-dessus se trouvaient des fragments d'un vase néolithique de 30 centimètres de diamètre; de gros os calcinés; une fibule en fil de fer et une grosse perle en terre cuite de 3 centimètres de diamètre et 15 millimètres d'épaisseur, percée d'un trou au centre; une mâchoire de sanglier.

Dans la partie supérieure de la fouille, j'ai découvert un ciseau en fer. J'ai encore trouvé le 25 Juin, une sépulture avec vases gaulois brisés; une petite cruche de 12 centimètres de hauteur avec col et anse; parcelles de bronze; divers objets en fer, dont un en forme de patère avec pointe, diamètres 7 centimètres; 3 escargots et un morceau de fibule en fer.

Le 28 Juin une sépulture entourée de débris de poteries diverses, les os reposaient sur un fragment plat de terre cuite de 3 centimètres d'épaisseur, 20 de longueur, 8 et 18 sur les deux autres côtés.

Toutes ces trouvailles sont visibles à Château-Porcien.

Château-Porcien, le 28 Juin 1908.

A. LARMIGNY

CIMETIÈRE MÉROVINGIEN

de VILLEVENARD (Marne)

Situation. — Ce cimetière a 80 mètres de long, sur 90 mètres de large environ. Le terrain est en pente douce, exposé au midi; il est

situé à 800 mètres des marais de Saint-Gond, qu'il regarde et à 400 mètres de l'extrémité Est du village. Le sol est crayeux. Le lieudit s'appelle *les Ronces*, il est contourné au Sud et à l'Est par le chemin de la croix de *Montmort*. Dans le cimetière et aux environs (côté Ouest) se trouvent des grottes ou chambres sépulcrales de l'âge préhistorique.

Emplacement des Tombes. — Les tombes sont toutes orientées de l'Est à l'Ouest. A part quelques exceptions, l'inclinaison est la même. Elles sont disposées en rangées, séparées par des parois variant entre 0^m20 et 1 mètre; ces parois sont quelquefois de la hauteur du banc de craie, parfois aussi elles sont très basses. Les tombes d'enfants font souvent perdre la direction des lignes. Dans ce cas l'on rencontre des emplacements de plusieurs mètres carrés sans sépulture. Les rangées se perdent au fur et à mesure que l'on avance vers le sommet de la pente. Les tombes de dimensions variables, sont beaucoup plus profondes au centre où elles atteignent de 1^m25 à 1^m50. Sur les extrémités on rencontre le fond de 0^m80 à 1 mètre. La longueur varie de 1^m60 à 2^m20 et la largeur entre 0^m80 et 1^m20. Les sépultures qui ont été ouvertes sur la hauteur se trouvaient presque à fleur du sol. Cette particularité est due probablement à la descente des terres sous l'action des eaux et des instruments aratoires. Toutes sont taillées dans la craie. (*Il ne faut pas faire une généralité de ce caractère, au cimetière mérovingien de Joches (4 kilomètres de Villevenard) nous avons trouvé les tombes dans la grève*) Les parois et le fond présentent généralement des surfaces très unies.

Les tombes. — 1° **Les pierres.** — De nature différente, elles sont presque toujours plates. On les rencontre surtout dressées contre les parois, aux pieds, à la tête, à la hauteur des cuisses et des épaules. Ces pierres ont été placées dans l'intention évidente de maintenir le corps. Celles de la tête, (des silex) inclinées à 45° vers le Sud semblent protéger cette partie du corps contre les terres de remplissage. Parfois des pierres plus épaisses sont où couchées ou dressées. D'autres n'en renferment aucune mais laissent des traces de cercueils en bois et les clous y abondent.

II° **Les corps.** — Les squelettes sont bien mieux conservés lorsque les corps ont été enterrés peu profondément. A 0^m75 l'anatomie se reconnaît très aisément; à 1^m20 les os, pour la plupart, ne constituent plus qu'une poussière jaunâtre. Les fémurs et les crânes sont les plus résistants à la décomposition.

Les corps ont été placés du levant au couchant. La tête regarde l'Est. Les hommes ont les mains allongées sur les côtés et tiennent leurs armes. Les femmes ont les mains réunies à hauteur du bassin. Les vêtements ont disparu. C'est à peine si l'on rencontre quelques débris de toile adhérent encore à des plaques de ceinturon.

Remarques diverses. — Les pièces de monnaie recueillies (romaines) étaient placées sous l'agrafe de la ceinture. Les vases de terre ou de verre (*poterie noirâtre ou jaunâtre*) sont généralement disposés entre les jarrets ou au bout des pieds. Dans quelques fosses sans vase il a été trouvé des graines, des coquilles de noix, des coquillages.

La plupart des sépultures ont été explorées entièrement ou en partie à l'époque même. Les tombes profondes sont de meilleur augure et donnent plus de chance de succès à l'explorateur. Dans celles qui ont été respectées on trouve les flèches de fer ou de silex, les couteaux sous le scramasax, celui-ci est couché obliquement sur les cuisses ou pend au côté droit. Les lances sont placées près de la tête.

N. B. — *Les fosses ont leur inclinaison d'après l'époque de l'année où l'on a enterré le corps. Toujours les pieds au soleil levant.*

Des grottes de l'époque néolithique se trouvent sous les tombes à 3, 4 et 4^m50 de profondeur. Toutes sont fouillées, par les Mérovingiens probablement. Dans le couloir de l'une d'elles, ces jours derniers nous avons trouvé des fragments nombreux d'une poterie excessivement grossière et des silex travaillés.

ROLAND



L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE

dans la Vallée du PETIT-MORIN

Dans l'une des stations néolithiques de la vallée du Petit-Morin, signalées par M. le Baron J. DE BAYE, MM. ROLAND, Instituteur à Villevénard et DELORME, Instituteur à Courjeonnet, ont trouvé à 3^m50 de profondeur une grotte dont la voûte malheureusement était éboulée.

L'Antigrotte faisait suite à un conduit descendant en pente douce, et une ouverture rectangulaire (dans d'autres elles sont cintrées) de 0^m65 laissait pénétrer dans la grotte en marchant sur les mains. Celle-ci se trouvait en contre-bas de 0^m60, avec une marche taillée dans la craie. Les squelettes écrasés et dispersés en partie sous le poids de la chute d'une partie de la voûte, pouvaient être évalués au nombre d'une quinzaine. La grotte mesurait 3^m50 de long, 3 mètres de large et 1^m10 de haut. Parmi les décombres nous avons trouvé 2 couteaux de silex, le premier en silex noir légèrement courbé à la pointe, ressemble à une véritable lame de couteau moderne et 2 flèches à tranchant transversal.

Quatre autres grottes se trouvaient non loin de la première et coïncidence curieuse, sous le cimetière mérovingien, à des profondeurs variant entre 2 mètres et 3^m50. Les conduits étaient remplis d'une terre noirâtre, mélangée d'innombrables ossements. Ces grottes étaient vidées (probablement par les Mérovingiens). Dans le conduit de l'une d'elles nous avons trouvé des couteaux et autres objets de silex, une hache en pierre polie à facettes légères et les fragments d'une poterie grossière et mal travaillée d'assez grande dimension, le fond intérieur présente des rugosités.

A propos des grottes de la pierre polie dans la vallée du Petit-Morin et les marais de Saint-Gond, voici un aperçu des stations découvertes par M. le Baron Joseph de BAYE dans notre contrée : Villevénard 4 groupes : 4 + 6 + 12 + 2 = 24 grottes. Courjeonnet 2 groupes : 10 + 7 = 17 grottes. Coizard 1 groupe = 35 grottes. Oyes sur l'autre versant, 1 groupe = 5 grottes.

Depuis 1876 date à laquelle ces documents ont été publiés, il a

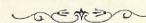
été découvert encore aux mêmes lieux, isolément, d'autres hypogées.

Il est à remarquer que les stations se trouvaient toujours sur des hauteurs peu élevées ou des pentes douces d'où les habitants pouvaient voir de tous côtés et non loin de courants d'eau vive descendant à la vallée. Elles sont distantes de 500 mètres, 1 et 2 kilomètres au plus les unes des autres et pouvaient entrer en communication par signaux.

Dans nos contrées les cultivateurs mettent à jour à chaque instant des haches de la pierre polie. Le nombre de ces instruments déjà recueillis est incalculable.

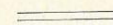
M. ROLAND vient de découvrir un grès polissoir. Cette pierre se trouvait à 0^m25 du sol, la cuvette renversée, il était entouré d'autres pierres moins grosses de toute nature. Il mesure 0^m70 × 0^m45 sur 0^m25 d'épaisseur. Il peut peser 120 kilos.

ROLAND



TROUVAILLE D'UNE ÉPÉE EN BRONZE

à MESMONT (Ardennes)



Le 20 Avril 1904, en creusant une tranchée pour drainer un champ, des ouvriers trouvèrent, à 0^m80 du sol, au lieudit « Calicot », extrémité Ouest du terroir de Mesmont, une épée en bronze, dont suit la description :

Longueur totale 0^m45. — Poids 330 grammes.

Longueur de la soie, percée de 4 trous pour les rivets fixant la poignée absente : 5 centimètres.

Largeur au-dessous de la soie : 3 centimètres.

Largeur à 25 cent. de la soie : 3 cent. 1/2 ; épaisseur 5 millimètres.

Longueur de la partie anguleuse de la pointe : 15 centimètres.

Le tout est recouvert d'une belle patine verte, et le bronze a une teinte intermédiaire entre le cuivre pur et le laiton.

L'arme étant légèrement courbée par suite du tassement de la terre, les ouvriers, en voulant la redresser, la brisèrent en quatre tronçons. Elle est néanmoins complète, et je fus heureux de pouvoir la joindre à ma collection préhistorique.

Pensant qu'en cet endroit pouvait se trouver une ancienne sépulture, je retournai fouiller le terrain quelques jours après, malheureusement mes recherches demeurèrent infructueuses. J'en conclus que ce devait être une arme perdue par nos premiers envahisseurs.

L'Écaille, le 20 Juillet 1908.

J.-F. LEGRAND

Une trouvaille de Monnaies du 13^{me} Siècle à TOURS-SUR-MARNE

Cette trouvaille de 1500 deniers environ, remonte à une quinzaine d'années; nous ne croyons pas que les publications archéologiques de la Marne en aient beaucoup parlé, comme toujours une partie en a été distraite par les achats de quelques amateurs; malgré cela il est intéressant d'étudier les deux tiers de la trouvaille qui a été tardivement en notre possession. Nous y voyons en grande partie :

1° des deniers royaux de Philippe-Auguste et Louis VIII.

2° des deniers des Comtes de Champagne et de quelques évêchés de la région.

Voici la liste des deniers royaux, plus le denier de l'Abbaye de Tours que je mets dans le même atelier.

Certains deniers de l'Abbaye de Tours, ainsi que plusieurs variétés de deniers de Philippe-Auguste ont des lettres plus anciennes que les autres.

Les Louis VIII se trouvent très nombreux avec des variétés insignifiantes.

Philippe-Auguste 1180 à 1223

Rennes + REPONIS · CIVI R̄. + PHILLIPUS RE
+ CIVI · REPONIS R̄. + PHILIPUS RE

Atelier de Tours :

Abbaye de Tours + TURONUS · CIVI R̄. + S.G.S. MARTINUS
croix pattée Châtel

Philippe-Auguste + TURONUS · CIVI R̄. + PHILLIPUS RE
Châtel croix pattée

+ TURONUS · CIVI R̄. PHILIPUS REX
Châtel croix pattée

+ PHILLIPUS RE R̄. + S.G.S. MARTINUS
croix pattée Châtel

+ PHILIPUS REX R̄. + S.G.S. MARTINUS
croix pattée Châtel

+ PHILIPVS RE R̄. + S.G.S. MARTINUS
croix pattée Châtel

PHILIPUS REX R̄. + S.G.S. MARTINUS
croix pattée Châtel

Louis VIII 1223 - 1226

+ LUDOVICUS · REX R̄. TURONUS · CIVI
croix pattée Châtel

Les monnaies champenoises sont plus variées, nous y trouvons des deniers de Provins, de Troyes, de Châlons-sur-Marne et même de Meaux, et un denier du Comte de Bar. C'est le denier de Provins de Thibaut IV qui était en grande quantité; les deniers de Henri de Bar ne sont pas communs et sont aussi bien conservés.

En voici la liste détaillée :

Comtes de Champagne

Provins — Thibaut III 1197 - 1201

GASTRI PRVVINS (Peigne Champenois, surmonté d'un T entre 2 croissants.)

R̄. TEBAT GOMES (Croix contournée de 2 globules et de 2 croissants.)

Thibaut IV 1201 - 1253

GASTRI PRVVINS (Peigne Champenois, surmonté de 3 tours crénelées, réunies.)

R̄. TEBAT GOMES (Croix contournée de l'Alpha, de l'Omega et de 2 croissants.)

Troyes — Thibaut V 1253 - 1270

TREGAS CIVITAS (Monogramme surmonté d'une fleur de lys.)

Ṛ. TEBAU, COMES (Croix contournée de 4 annelets.)

Evêchés

Châlons-sur-Marne — Guillaume II du Perche 1215 - 1226

+ GUIL'ER EPISCOP (dans le champ le mot PAX, au-dessus un fer de lance.)

Ṛ. CATALANI CIVI (Croix contournée de 2 besants.)

Meaux — Pierre I^{er} 1172 - 1174

PETRUS EPISCOP (Tête mitrée avec crosse.)

Ṛ. MELDIS CIVITAS (Croix contournée de 2 lys et de 2 besants.)

Comte de Bar - Henri II 1214 - 1240

+ HENRICUS COMES (Croix contournée de 2 lys.)

Ṛ. + BARRI DUCIS (2 bars adossés, surmontés d'une étoile.)

Il existe plusieurs variétés avec ou sans points dans la légende. Tous ces deniers sont de 1172, et du milieu du 13^{me} siècle.

Il est à désirer que de belles trouvailles se produisent dans notre pays et nous permettent d'étudier complètement la numismatique ingrate de cette époque, qui est actuellement remplie de lacunes.

L. BELLEVOYE et G. CHANCE.

D O N

Nous avons reçu pour notre bibliothèque plusieurs brochures très intéressantes de MM. A. de MORTILLET, VASSY et MULLER.

Nous adressons au nom de la Société, nos plus sincères remerciements aux généreux donateurs.

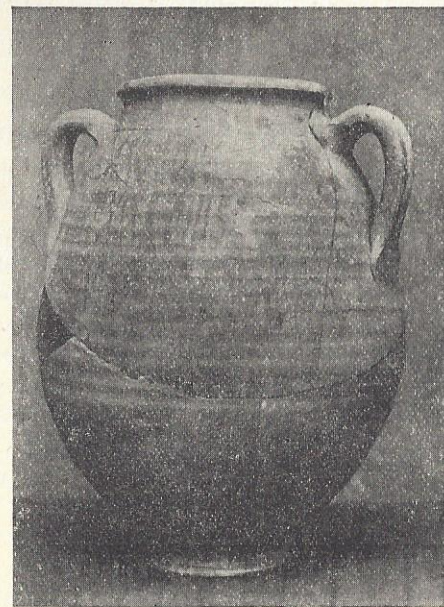
Nouvelles et Mouvement Archéologique

Revue Epigraphique (N° 1688)

INSCRIPTION PEINTE

Photographie de M. Georges BEAUSSERON; renseignements de M. Louis DEMAISON, archiviste municipal à Reims; extraits du *Bulletin des Antiquaires de France* 1907, p. 226.

Reims: Vase à deux anses, en terre jaunâtre, trouvé dans un puits antique, au lieu dit : *les Coutures* et appartenant à M. DEMITRA, Conducteur des travaux de la ville de Reims, hauteur 0^m25. L'inscription est tracée en noir, à l'aide d'un pinceau, sur la panse.



A F R O P I
P X I X S P I I I S
I V L S I S

A F R (icanas) O P I (mas). — P (ondo) X I X S (emissim)
P (ondo) I I I S (emissen). — I V L (ü). — S I S (ennal)

I I I S X V I I I I S

Figues grasses d'Afrique. Poids du vase plein, dix-neuf livres et demie; poids du vase vide, trois livres et demie. Produits de Iulius-Sisenna.

Cette interprétation est due à M. BOHN; elle m'a été fort aimablement communiquée par M. DEMAISON. On peut hésiter sur la lecture de la première ligne et celle de la troisième, mais il n'est pas douteux que l'on doit trouver à la seconde ligne, le poids du vase plein et l'indication de la tare d'où se déduisait le poids net de la marchandise. Dix-neuf livres et demie et trois livres et demie correspondent à 6 kilos 382 grammes et 1 kilo 146 grammes, le poids net (16 livres) serait par suite de 5 kilos 236 grammes. Il y aurait quelque intérêt à s'assurer, d'abord que le poids du vase est bien celui qu'indique l'inscription; ensuite que ce vase plein de figues, disposées comme elles pouvaient l'être dans l'antiquité, pèse plus de 6 kilogrammes. Il est certain que les figues d'Afrique avaient beaucoup de renommée. PLINÉ nous a dit qu'elles étaient préférées à toutes autres par certaines personnes. (*Hist. Nat. XV, 18*)

D'un autre côté, nous savons également par ce naturaliste dont le témoignage est corroboré par les écrits de FESTUS (*édit. Muller, p. 181, et de Palladius de rerust, IV, 10*) qu'on conservait les figues d'Afrique dans des vases de terre. (*Ubi copia abundat dit-il*) « **implentur (ficus) orcaë, in Asia, cadi in Ruspina Africaë urbe** ».

Une inscription du Musée de Naples fait mention de figues contenues dans un récipient de cette sorte. On pourrait du reste citer plusieurs exemples de fruits que l'on expédiait dans les poteries. Deux inscriptions peintes, l'une au Musée de Saintes, l'autre à celui de Mayence se rapportent à des pommes ou à des raisins; il est question d'olives dans un texte du Musée de Naples. A la dernière ligne de notre inscription ont pu se trouver les noms du marchand, mais le doute à cet égard reste permis. En tous cas, la lecture **Sisenna**, du surnom de ce marchand, demeurerait hypothétique. Sur le vase qui nous occupe, les indications de poids sont répétées sur le côté et tracées de haut en bas, en caractères plus grêles. M. BOHN suppose que cette répétition est une marque de contrôle. Le vase porte de plus, du côté opposé à l'inscription, les lettres **M M V** où il faut voir, peut-être, les initiales des **Aria nomina**, du destinataire.

Revue Epigraphique (N° 1689)

DÉ A JOUER

Renseignements de M. Louis DEMAISON, extraits du *Bulletin des Antiquaires de France* 1907, p. 227.

Reims : « Objet en os, trouvé place Royale à Reims; en la possession de M. DEMITRA. C'est une sorte de dé à jouer, évidé, en forme de pyramide

tronquée à quatre faces, dont les arêtes et la base sont chanfreinées. La hauteur est de 0^m018, la base un rectangle de 0^m021 sur 0^m018, la partie supérieure à 0^m018 sur 0^m015. Une lettre est gravée sur chacune des faces. »

P A R T

« Caractères irréguliers, tracés grossièrement à la pointe comme des graffites ». M. DEMAISON ne propose aucune lecture et M. BOHN, très conjecturalement suppose qu'il pourrait s'agir d'un nom d'homme : **Partus**, connu par d'autres exemples (C. I. L., I I I 1157, 8 XIII 6235 des **Aria nomina**, d'un citoyen romain : **P (ublius) Ar** (...), **T** (...)) ou encore d'une dédicace, **A** (...), **R (emus)**, **T** (...), **P (osuit)**. Je crois pour ma part que l'objet trouvé à Reims est une tessera lusoria et que chaque lettre avait une signification particulière se rapportant au jeu. Il faut d'ailleurs observer que le « tronc de pyramide » dont cet objet a la forme, n'est sans doute qu'un cube mal fait. L'évidement peut ne tenir qu'à la disposition d'un second dos occupant la place de la moelle du premier et formant comme une sorte de bouchon, dont les extrémités pourvues chacune d'une lettre, complétaient l'objet. On a des exemples de dés ordinaires, c'est-à-dire avec des poids marqués de un à six dont deux des faces sont formées de la sorte par un os rapporté.

Revue Scientifique du 4 Juillet 1908

ANTHROPOLOGIE

L'Age de l'homme. — La période paléolithique qui a occupé tout le quaternaire ancien est divisée en quatre époques principales qui, dans l'ordre chronologique, sont : le chelléen, le moustérien, le solutréen et le magdalénien.

Afin de pouvoir assigner un laps de temps à chacune de ces époques, G. de MORTILLET a proposé de prendre comme base le moustérien contemporain de la période glaciaire, comme étant celle dont on peut le mieux apprécier la durée, en raison de l'étude qui a pu être faite des grands phénomènes qui l'ont accompagnée. Les géologues estiment que cette période glaciaire s'est prolongée pendant une moyenne de 100.000 années.

G. de MORTILLET a divisé en 100 unités de temps, au :

Chelléen ou préglaciaire	35	} Total 100
Moustérien ou glaciaire	45	
Solutréen	5	
Magdalénien	15	

Or le moustérien correspondant à la période glaciaire, qui serait de 100.000 années, chacune de ces époques aurait eu la durée suivante :

Chelléen.....	78.000 ans	} 222.000 ans
Moustérien ...	100.000 ans	
Solutréen	11.000 ans	
Magdalénien..	33.000 ans	

ce qui peut nous conduire à connaître approximativement du reste l'âge de l'homme qui est apparu sur la terre au début du quaternaire :

Période du quaternaire ancien.....	222.000
Période comprise entre les temps géologiques et la première civilisation, environ.....	10.000
Période historique basée sur les plus anciens monuments connus.....	6.000
Total	238.000

Cette estimation ne peut avoir un caractère d'exactitude que si l'on admet comme certain cet âge de 100.000 années attribué à la période glaciaire ; mais, en supposant qu'il soit exact, il est possible que l'âge de l'homme remonte beaucoup plus haut, si celui-ci est apparu dès l'époque tertiaire, ainsi que tendent à le prouver les restes d'industries et les ossements découverts dans différentes localités, dont la position géologique a pu être relevée avec certitude.

Mais l'être à apparence humaine qui vivait pendant le tertiaire, était-il réellement l'homme, tel que nous le concevons ? Les ossements qui sont parvenus jusqu'à nous démontrent que nous avons eu un précurseur qui n'était pas aussi perfectionné que nous, quoique suffisamment intelligent pour se procurer du feu et fabriquer des armes grossières, en pierre.

Combien de temps a vécu ce précurseur que de MORTILLET a appelé Homosimien, c'est ce que nous ignorerons vraisemblablement toujours. Il est cependant certain que son évolution s'est opérée lentement sans transition brusque, c'est-à-dire pendant les milliers d'années qui ont précédé les 240.000 que la science croit pouvoir assigner au règne de l'homme.

Revue du 11 Juillet

ANTHROPOLOGIE

Classification des stations quaternaires. — Dans la détermination des différentes époques qui caractérisent les stations paléolithiques du

quaternaire ancien, la faune entre pour une large part, souvent même elle sert uniquement de base. M. de MORTILLET a démontré récemment qu'elle ne pouvait cependant servir de preuve absolue pour indiquer l'âge du dépôt.

En effet, la nature de la faune d'une station paléolithique est surtout en rapport avec les mœurs des hommes contemporains de cette faune. On ne peut guère retrouver que les ossements provenant de reliefs de repas ou bien ceux qui étaient utilisés dans l'industrie primitive. On rencontre des animaux, le cheval par exemple, pendant tout le paléolithique ; en outre, quelques autres comme le rhinocéros et l'hyène se retrouvent dans le Magdalénien aussi bien que dans le moustérien. La meilleure base de classification est, en réalité, les restes de l'industrie qui a toujours été en progressant et dont on peut suivre la marche ascendante.

Si on veut tenir compte de la faune seulement, celle-ci ne permet d'établir que deux divisions correspondant à la période chaude et à la période froide, que comprend le quaternaire.

La faune chaude la plus ancienne, comprend des animaux de la fin du tertiaire : le *Machairodus latideus*, l'*Eléphas méridionalis* et le *Trogontherium cuvieri*, en même temps que les espèces caractéristiques du début du quaternaire, telles que l'*Eléphas antiquus*, le *Rhinocéros Merckü* et l'*Hippopotamus amphibius*.

La faune froide qui s'observe depuis l'Acheuléen jusqu'au Magdalénien est caractérisée par l'*Eléphas primigenius* (*Mammouth*), le *Rhinocéros tichorhinus*, le *Bison priscus*, le *Cervus tarandus* et le *Cervus mégacéros*.

M. de MORTILLET condamne donc la théorie du « presolutréen » de M. BREUIL, qui s'appuie sur la faune, qu'il qualifie de faune ancienne représentée, d'après lui, par celle du commencement de la période froide du quaternaire, alors que cette dénomination ne peut être appliquée qu'à la faune du quaternaire le plus ancien, c'est-à-dire à celle de la période chaude.

Revue Scientifique du 11 Juillet 1908 (ROSE)

Sépulture d'un chef gaulois. — M. E. SCHMIT a eu l'occasion récemment de voir et de décrire une sépulture, qui, quoique n'étant pas unique en son genre, n'en est pas moins très intéressante. C'est celle d'un chef gaulois enterré sur son char, dans une sablière, au lieu dit : le « *Mont de Marne* », près de Condé-sur-Marne.

Cette localité doit à sa situation particulièrement accidentée, d'avoir été occupée dès l'époque néolithique par une peuplade dont on retrouve facilement de nombreux restes d'industrie : éclats taillés, haches polies, etc.

Quoique les ouvriers employés dans la sablière aient eu le temps de bouleverser la sépulture avant l'arrivée de M. SCHMIT sur les lieux, celui-ci a pu cependant en reconstituer tous les éléments. Elle est située dans un lit d'argile mélangé de sable et entourée d'une fosse d'enceinte.

Le guerrier qui était de grande taille, deux mètres environ, avait une ossature dénotant un homme robuste et bien constitué. Un débris d'humérus porte des traces de vert de gris, attestant la présence au bras du mort d'un bracelet de bronze, qui fut en effet retrouvé à proximité. Il avait au côté une épée en fer encore dans son fourreau, mais ces deux objets sont très détériorés; près de la tête, une lance de 0^m20 de longueur.

Les roues du char, dont on n'a retrouvé que les cercles avaient 0^m90 de diamètre et il y avait aussi deux fragments d'attelage formés d'une corde de fer, terminée par un anneau, l'extrémité opposée s'insérait sans doute dans une autre pièce.

Les mors des chevaux se composaient de deux tiges de fer courtes, portant un petit anneau à chaque extrémité et s'articulant l'un sur l'autre en sens inverse. Ils sont analogues à celui trouvé par M. E. SCHMIT à Vraux (Marne) et par M. LEMOINE à Châlons.

Les mors de Condé sont terminés par de grands anneaux qui maintenaient l'appareil dans la bouche du cheval lorsque le conducteur opérait une traction latérale. Ces anneaux sont particulièrement remarquables au point de vue artistique, car sur leur pourtour on voit une tigette supportant une rose épanouie, formée d'une armature en bronze, sertie de corail. Les pétales sont constitués par cinq lobes de corail finement striés au burin et le milieu de la fleur est formé d'un petit mamelon en corail, à contour rentrant, au centre duquel fait saillie un petit clou de fer. Cette fleur est fixée sur un plateau de fer dont la rouille a détérioré les fleurs en corail.

M. SCHMIT a retrouvé encore différents objets: des boutons de bronze avec ornements ciselés, en corail; une cocarde de casque formée d'une plaque de fer supportant une applique également en corail, ainsi que de beaux ornements en même matière, comme du reste les bijoux assez nombreux avec lesquels le guerrier a été inhumé.

Communications G. BAUSSERON



UN CACHET D'OCULISTE ROMAIN

Boulevard Jules César, dans des travaux de terrassement exécutés il y a quelques années, un ouvrier terrassier a trouvé un petit morceau de marbre, avec inscriptions, lequel est en notre possession depuis peu de temps.

Ce morceau de marbre, d'une couleur gris foncé, légèrement taché de points blancs, à une forme rectangulaire de 0^m040 sur 0^m036^{m/m}; il possède huit inscriptions en beaux caractères romains, gravés en creux et à rebours sur les tranches de cette petite pierre ayant 0^m009^{m/m} d'épaisseur.

Les arêtes sont légèrement chamfrénées et sur une des faces assez unie, décorée d'arabesques au trait, se trouvent gravées deux lettres, D et S, peut-être deux points de repères aux huit inscriptions gravées sur les tranches. En prenant la lettre D comme repère, nous lisons sur la tranche supérieure les noms suivants :

G. CENSORI · VERI
DIAMIS · A · CIC

Sur celle de droite :

G. CENSORI · VERI
EVODES · A · DIATH

Sur celle inférieure :

G. CENSORI · VERI
CORCODE · A · ECT

Sur celle de gauche :

G. CENSORI · VERI
PALLADIV · A · AS

Nous remarquons les mêmes inscriptions répétées quatre fois et sur la même ligne de pourtour, probablement le nom du docteur ou de l'oculiste, et les inscriptions placées en-dessous, l'ordonnance où le médicament prescrit par ce dernier.

Nous laissons le soin de définir ces inscriptions aux personnes plus compétentes que nous et auxquelles nous présenterons ce cachet à la première réunion de notre Société.

DEMITRA.

LES CIMETIÈRES GAULOIS

de WITRY-LEZ-REIMS

Rapport présenté à l'Académie Nationale de Reims
et récompensé d'une médaille d'argent de première classe.

9 Juillet 1903

Les Cimetières Gaulois de Witry-lez-Reims
La Noue du Haut-Chemin, La Voie Carlat
Les Puisy ou la Neufosse.

A. BOURIN

WITRY-LEZ-REIMS

☞

(Suite)

Nous avons dit plus haut que la plupart de ces sépultures avaient été violées, et nous avons constaté que la manière d'agir de ceux qui les violaient n'était pas la même. Les uns remuaient la fosse de fond en comble, mais laissaient les ossements; d'autres ne touchaient qu'à la partie supérieure du corps et laissaient les ossements, tandis que d'autres les enlevaient.

Il y a lieu de croire que ces viols se faisaient la nuit, en cachette, et que, craignant d'être découverts, les maraudeurs enlevaient les ossements et ce qui se trouvait avec pour aller plus vite.

Ce qui laisserait croire qu'il en était ainsi, c'est que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de constater que dans les sépultures doubles, superposées, celle du dessous était parfois intacte. Cela ne serait pas arrivé si ceux qui opéraient avaient travaillé en plein jour et avaient pris

le temps de faire leur ouvrage. Même dans certaines fosses, cependant déjà fouillées, nous avons encore trouvé de temps en temps des bijoux oubliés ou peut-être dédaignés.

De nombreuses traces de vert-de-gris et de rouille restées sur les ossements, indiquent que ce cimetière devait être d'une richesse assez considérable, les vases sont assez nombreux, et une certaine quantité ont une forme gracieuse et sont ornements; il ne semble pas que les violateurs aient cherché à les enlever. Malheureusement, beaucoup sont brisés et incomplets; cependant nous avons pu en recueillir un assez grand nombre.

Nous avons en outre découvert, dans l'intérieur d'un vaste cercle, plusieurs grands trous qui semblent avoir été disposés pour des tombes de chef, mais nous n'avons trouvé aucun ossement (sauf un où nous avons trouvé un os de la jambe, dit : péroné), armes ou objets indiquant que ces trous avaient été des sépultures, hormis dans un où nous avons recueilli un fort bracelet en bronze. Deux autres contenaient quelques débris de vases, et dans un quatrième nous n'avons rien trouvé.

Il n'y aurait rien d'impossible cependant, à ce que ce soit des tombes de chef, car, comme nous l'avons dit plus haut, nous avons trouvé des fosses où tout était complètement enlevé, et celles-là devaient certainement exciter la convoitise de ceux qui les violaient, au point de n'y rien laisser.

Quant à l'époque à laquelle il faudrait placer ce cimetière, la ressemblance des bijoux de cette nécropole avec ceux trouvés à la *Noue du Haut-Chemin*, nous ferait croire qu'il sont tous deux de la même époque. (1)

(1) Cette appréciation de ceux de nos collègues qui ont visité notre collection, appréciation basée sur ce que nous possédons le torqué creux, qui selon eux, serait le caractère du Halstatt, serait en contradiction avec celle qu'a formulée M. Ed. Fourdrignier, lors de la visite de notre collection, par une douzaine de membres de la section d'anthropologie, dont il faisait partie lors du Congrès pour l'avancement des Sciences, tenu à Reims du 1^{er} au 8 Août 1907.

M. Fourdrignier prétendit que le Halstatt n'était nullement représenté dans notre collection, mais bien le Marnien, la Tène I, caractérisée par les épées à bouterolle lyrée, et la Tène II, par les épées sans bouterolle et s'y trouvant l'une et l'autre.

Cependant un des collègues de M. Fourdrignier, M. Pagès-Allary, qui faisait aussi partie des visiteurs, émit l'idée que certains objets semblaient être de l'époque du Halstatt.

Il resterait cependant à peu près acquis qu'une grande partie de notre collection, si ce n'est tout, serait du second âge du fer.

Partant de cette appréciation de M. Fourdrignier, la question que nous nous étions posée, de savoir si les deux cimetières de la *Noue du Haut-Chemin* et de la *Voie Carlat*, n'en faisaient qu'un ou en étaient deux, serait à peu près résolue.

Celui de la *Noue du Haut-Chemin*, dans lequel nous n'avons trouvé que des épées à bouterolle lyrée, ferait partie de la Tène I (reste cependant à savoir si d'autres en ont trouvé d'autres types) et celui de la *Voie Carlat*, dans lequel nous n'avons trouvé que des épées avec fourreau sans bouterolle, serait de la Tène II.

Dans le cimetière des Puisy et d'après cette appréciation, ces deux époques seraient représentées, car nous avons trouvé l'épée avec bouterolle lyrée (la Tène I et l'épée avec le caractère de la Tène II). Cela ne nous semble pas surprenant, une époque pouvant fort bien succéder à une autre dans un même cimetière.

Mais d'un autre côté nous avons constaté qu'à la *Neufosse*, il y avait des incinérations, tandis qu'à la *Noue du Haut-Chemin*, il n'y en avait pas, ou du moins, nous n'en avons pas trouvé.

Nous signalerons encore qu'à la *Neufosse* la terre des sépultures est généralement plus noire qu'à la *Noue du Haut-Chemin*, et dans ce dernier cimetière, nous avons trouvé des vases rouges qui font défaut dans l'autre. ⁽¹⁾

Quant aux armes, elles ont beaucoup de ressemblance; mais à la *Neufosse*, il y a plus de javelines, de lances et de courtes épées ou poignards.

Nous avons cru devoir, avant de donner notre appréciation, demander à quelques uns de nos collègues, ce qu'ils pensaient eux-mêmes de ce cimetière; ces Messieurs nous ont dit, qu'à leur avis, il devait être aussi de l'époque Halstatiennne, et si nous avons constaté des différences, cela tiendrait peut-être à des coutumes particulières.

Description des Sépultures trouvées dans les Cimetières cités dans le rapport qui précède

Avant de commencer cette description, et pour mieux nous faire comprendre, nous ferons remarquer que dans la classification que nous avons faite de nos découvertes, à la *Noue du Haut-Chemin* et la *Voie Carlat*, nous avons cru devoir opérer par ordre de date et de numération, et ce qui nous oblige surtout à le faire, c'est que les objets et vases trouvés dans ces cimetières sont aussi classés de cette façon. L'inconvénient n'en est pas bien grand, puisque ces deux cimetières peuvent fort bien être le même.

(1) Nous en avons trouvé depuis.

N° 1

28 Février 1892. — Sépulture de jeune fille, trouvée dans le jardin de M. Ernest Marquant, au lieudit : *La Noue du Haut-Chemin*. Elle contenait un vase et un torque en bronze, d'un travail remarquable.

Ce qui nous fait croire que c'était une jeune fille, c'est que la fosse n'était pas longue et que les ossements étaient faibles.

N° 2

Avril 1892. — Sépulture trouvée dans le jardin de M. Henriet-Bouy, au même lieudit. Elle contenait un poignard avec le fourreau, une lance, une fibule en fer complètement oxydée, ainsi que trois vases. Il s'y trouvait encore l'applique d'une ceinture, en fer et cuivre.

À côté de celle-ci s'en trouvait encore une autre qui avait été fouillée à une époque inconnue. Elle ne contenait que des vases brisés et incomplets, dont l'un avait dû être une coupe très belle.

N° 3

Février 1893. — Sépulture double, trouvée dans le jardin de M. Pérard-Ossonce, au même lieudit. L'un des deux squelettes avait été ôté pour mettre l'autre, et les ossements et les vases brisés qui se trouvaient au-dessus de la sépulture lui appartenaient probablement. Un torque en bronze et deux bracelets et un vase étaient à celui qui était au fond de la fosse, ainsi qu'un anneau qui devait être un anneau d'oreille, et l'anse d'un coffret du même métal. Ces deux derniers objets se trouvaient près de la tête.

N° 4

Mars 1893. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Aristide Hourlier, au même lieudit. Elle contenait un torque en bronze, brisé et incomplet; trois vases dont l'un, le plus petit, un gobelet, se trouvait dans le plus grand. Ce dernier avait dû servir à aller sur le feu.

N° 5

Mars 1893. — Sépulture trouvée dans la même terre en avant de la précédente. Elle contenait un vase brisé et un torque en bronze bien conservé.

Mars 1893. — Sépulture de deux femmes dans la même fosse, trouvée dans la même terre. La première inhumée avait été ôtée pour mettre l'autre, et les ossements étaient remis par dessus avec deux vases, dont l'un brisé et une assiette brisée aussi; un bracelet en bronze cassé en deux; un anneau en bronze et des grains de verroterie ayant dû servir à un collier.

A la seconde, il y avait un torque ciselé et creux, brisé en plusieurs morceaux et incomplet; des défenses et des dents mêlées de grains d'ambre ayant dû être attachés au torque par un fil de bronze qui les traversait (1); trois vases, dont l'un, un gobelet, se trouvait dans le plus grand des trois. Il est en la possession de M. Albert Boucton.

N° 7

Mars 1893. — Sépulture ayant été fouillée à une époque inconnue, trouvée dans la même terre. Elle ne contenait plus qu'un vase brisé et incomplet.

N° 8

Novembre 1893. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Pérard-Ossonce, derrière le jardin de sa maison, au même lieudit. Elle contenait quatre vases, dont deux au fond du côté droit, et les deux autres à gauche presque au dessus de terre.

N° 9

Février 1894. — Sépulture double, trouvée dans le jardin de M. Abel Page, situé derrière sa maison et au même lieudit. Elle contenait un enfant et probablement une femme. Le mobilier se composait de trois vases, d'un travail remarquable et d'un bracelet brisé et incomplet.

N° 10

Mars 1894. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Tiercelet-Ossonce, située derrière le jardin de sa maison, au même lieudit. Elle contenait cinq vases, dont trois brisés complètement; une épée en fer avec le fourreau, dont la bouterolle est ajourée, et un anneau de même métal, ayant probablement dû servir à suspendre l'épée.

L'un des vases non brisés est en la possession de M. Tiercelet.

(1) Ces dents sont: dent de jeune cheval ou de cerf; dent canine de cheval; canine de porc; dent de blaireau.

Avril 1894. — Sépulture double, trouvée dans la terre de M. Buneau-Faille, au même lieudit. L'un des deux squelettes avait été ôté pour mettre l'autre, et il se trouvait avec les ossements du premier une fibule en fer et un anneau aussi en fer, tous les deux d'un travail remarquable. Près du squelette du fond, il y avait trois vases, et il y avait un bracelet en jayet au coude du bras gauche.

N° 12

Août 1894. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Concé-Liaudin, au lieudit: *La Voie Carlat*. Elle contenait deux vases d'un travail remarquable. L'un des deux est en la possession de M. Al. Boucton.

N° 13

23 Mars 1895. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Concé-Liaudin, au même lieudit. Elle contenait quatre vases brisés complètement. Un de ces vases était fait au repoussé et d'un travail remarquable; un autre était rouge. Une fibule en fer, d'un travail très ordinaire et incomplète s'y trouvait aussi. Des ossements de bœuf, patte de devant et côtes, se trouvaient sur une pierre au côté droit du squelette, dont la tête reposait aussi sur une pierre.

N° 14

31 Mars 1895. — Une sépulture qui avait été mise à jour l'année précédente, par un habitant du pays, M. Bouy-Maltot, dans la terre de M. Paul Dauphinot, à la *Noue du Haut-Chemin*, l'est de nouveau par nous. Nous trouvons encore une chaîne, composée d'anneaux en bronze, allant depuis le cou jusqu'à la ceinture. Ces anneaux, d'un diamètre de 0^m025 à 0^m028, sont à bords larges mais renflés au milieu de la largeur. Un bracelet, aussi en bronze se trouvait aussi au bras gauche.

M. Bouy, outre un vase, avait déjà recueilli un torque en bronze et six ou sept de ces anneaux. Nous en avons retrouvé encore dix-sept.

N° 15

14 Avril 1895. — Sépulture trouvée dans une terre, située derrière la maison de M. Jamein-Vibert, à la *Noue du Haut-Chemin*. Elle contenait trois vases d'un travail et d'une forme remarquables. Il n'y avait pas de bijoux ni d'armes.

7 Juillet 1895. — Sépulture d'enfant, trouvée dans la terre de Madame V^{ve} Huet-Barbry Auguste, à *La Voie Carlat*. Au lieu d'avoir les pieds au levant comme dans les sépultures trouvées en cet endroit et à *La Noue du Haut-Chemin*, c'était au contraire, la tête qui était dans cette direction. Cette sépulture ne contenait qu'un très petit vase et une fibule en fer complètement brisée et oxydée.

N° 17

8 Décembre 1895. — Sépulture double, dont un enfant, trouvée dans le jardin de M. Auguste Boucton-Barbry, situé derrière sa maison, longeant le chemin des Babouzes, au lieu dit : *La Noue du Haut-Chemin*. Elle contenait trois vases d'un travail et d'une forme remarquables, dont deux placés de chaque côté du squelette étaient brisés et incomplets, probablement par suite de l'inhumation de l'enfant qui avait dû être faite postérieurement à l'autre, une partie des ossements de ce dernier squelette étant dispersés dans la fosse. Un des trois vases, moins brisé que les autres et d'une forme élevée et élégante, avait dû être placé en même temps que l'enfant.

Comme bijou, il n'y avait qu'une fibule en fer, brisée par l'oxydation.

N° 18

17 Octobre 1896. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Zénaï-Nouvelet, à *La Noue du Haut-Chemin*. Cette sépulture différait des autres qui étaient en cet endroit en ce que d'abord sa profondeur était de 1^m20, tandis que celles trouvées jusqu'à ce jour n'avaient guère que 0^m60, 0^m80 et un mètre parmi les plus profondes. Ensuite, elle était entourée d'un espèce de cercueil composé de pierres brutes, posées à la main le long des parois jusqu'au tiers de la hauteur à partir du fond, et qui est la seule de ce genre que nous ayons trouvé jusqu'alors.

Elle contenait un vase brisé par les pierres d'une assez grande capacité, ayant la forme d'un soupière; puis une vingtaine d'anneaux en bronze à peu près de même forme que ceux de la sépulture N° 14, dont elle était la voisine, et qui étaient éparpillés dans la fosse à partir de la mi-hauteur jusqu'au fond. Puis encore, une agrafe de ceinture, également en bronze, très bien conservée et d'une forme remarquable, qui devait servir à joindre ces anneaux.

Il s'y trouvait aussi une fibule en fer, complètement brisée par l'oxydation.

N° 19

10 Janvier 1897. — Sépulture trouvée dans le jardin de M. Morlet-Hutois, situé derrière sa maison, au lieu dit : *La Noue du Haut-Chemin*. Elle ne

contenait absolument rien. C'est la seconde trouvée par nous dans ces conditions. L'autre avait été trouvée dans le jardin de M. Jamein-Boucton, situé derrière sa maison. Certains archéologues prétendent que c'étaient des sépultures d'esclaves.

N° 20

11 Janvier 1897. — Sépulture trouvée dans la même terre que la précédente. Elle contenait cinq vases brisés complètement et incomplets mais qui étaient tous d'un travail remarquable. L'un deux surtout était d'une capacité comme nous n'en avons pas encore trouvé. Il s'y trouvait aussi une coupe avec pied d'une forme remarquable et que nous n'avions pas encore trouvée non plus (1). Des ossements de bœuf et de porc étaient aux côtés du squelette.

N° 21

31 Janvier 1897. — Sépulture trouvée dans la terre de M. Abel Page, située derrière le jardin de sa maison, au même lieu dit. Elle contenait trois vases complètement brisés. Un anneau en fer comme il s'en trouve parfois avec les épées, trouvées dans les sépultures, s'y trouvait aussi, mais il n'y avait pas d'épée. Les vases se trouvant au bout des pieds, la fosse avait 2^m35 de long sur 0^m80 de large et 0^m50 de profondeur.

À. BOURIN.

(A suivre).



(1) Nous avons pu la reconstituer. Certains archéologues prétendent que c'était la coupe du mariage.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Prière à MM. les Sociétaires qui auraient fait une découverte ou recueilli des renseignements intéressants, de vouloir bien en informer, aussitôt que possible, le Conseil d'administration. Les communications ainsi que les dessins ou croquis les accompagnant, doivent être adressés à M. le **Président de la Société Archéologique Champenoise, 2, rue de Pouilly à Reims, ou au Secrétaire, 32, rue Libergier.**

L'ARC

*Confus de désespoir, il songeait jour et nuit
Ce vieillard chef de clan, qu'affaiblit le grand âge,
Car son épieu trop lourd n'atteint plus au passage
Le grand auroch, chassé sous le tison qui luit.*

*C'est son commandement que la Force requit
Autrefois, menacé par l'inconstant suffrage,
Et le jeune chasseur dans un fin persiflage
En railla cet homme au seuil de l'âge maudit.*

*Mais un jour il chercha, caché dans la clairière,
Et le soir décochait une flèche de pierre,
En décrétant la mort de ce jeune orgueilleux.*

*Et ce faible, en armant le ressort d'une branche
D'un long nerf, assoupli sous l'effort de la banche,
Animait la machine — outil sacré des dieux —*

E. CAULY (L'ancêtre barbare)

Pour éviter les frais de recouvrement par la poste, MM. les Sociétaires sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation au Trésorier M. GARDEZ, 2, Rue de Pouilly.